



GRAND CONSEIL

Simple question - 25_QUE_125 - Loïc Bardet - Utilisation des bâtiments publics à des fins politiques : quelles sont les règles ?

Texte déposé :

Depuis plusieurs semaines des bâtiments de l'Etat de Vaud situé dans les alentours du Parlement, notamment le Gymnase de la Cité, sont affublés de slogans critiquant la politique cantonale. De tels actes ont déjà été constatés ces derniers mois pour d'autre cause politique, en contradiction avec la neutralité demandée à l'administration cantonale et ses collaborateurs.

La question suivante se pose donc :

- » Est-ce que la pose à long terme de slogans politiques sur les bâtiments publics est conforme aux règles en vigueur ?

Conclusion :

Date de dépôt : 16.12.2025

Cosignatures :